

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

PIECES A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Formulaires à renseigner

- ↗ **Fiche de renseignements secrétariat** *pages 5-6 recto verso si possible*
- ↗ **Fiche de renseignements intendance** *pages 7-8 recto verso si possible*
- ↗ **Autorisation de passage au self**
A compléter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires et internes
- ↗ **Autorisation de prélèvement automatique** *pages 9-10 recto verso si possible*
A compléter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires et internes concernés
- ↗ **Fiche infirmerie** *pages 11-12 recto verso si possible*
- ↗ **Fiche vie scolaire** *page 13 recto si possible*
- ↗ **Fiche d'urgence vie scolaire** *page 14 recto si possible*
A compléter uniquement par les nouveaux élèves
- ↗ **Fiche de droit à l'image** *page 15 recto si possible*
- ↗ **Fiche d'internat** *page 16 recto si possible*
- ↗ **Fiche Association Sportive** *page 17 non obligatoire*

Documents à fournir

- ↗ **Attestation d'assurance scolaire**
A transmettre le jour de la rentrée dernier délai
- ↗ **RIB**
A fournir par tous les élèves
- ↗ **Copie des pages du jugement de divorce relatives à la garde des enfants**
A fournir par tous les nouveaux élèves concernés (ou pour les anciens élèves en cas de modification)
- ↗ **Chèque de 10€ pour la Maison des Lycéens NON OBLIGATOIRE**
*Libeller à l'ordre de « M.D.L du Lycée Jacques Monod »
Noter le nom et le prénom de l'élève au verso du chèque*
- ↗ **Chèque de 20€ pour l'Association Sportive (adhérents) ou de 10€ (supporters) NON OBLIGATOIRE**
*Libeller à l'ordre de « Association Sportive les Glycines »
Noter le nom et le prénom de l'élève au verso du chèque*
- ↗ **Justificatif Allocation Rentrée Scolaire**
- ↗ **Copie des pages de vaccination du carnet de santé et/ou du carnet de vaccination**
A fournir par tous les nouveaux élèves (ou pour les anciens élèves en cas de modification)
- ↗ **Copie du Projet d'Accueil individualisé (PAI) et/ou des aménagement d'épreuves**
A fournir par les élèves concernés à l'infirmerie)
- ↗ **Copie de l'attestation de recensement ou JDC (journée de défense et citoyenneté)** *A fournir par les terminales*

Informations diverses

- ↗ **Information Maison des Lycéens**
- ↗ **Coordonnées importantes**
- ↗ **Planning des inscriptions**

NB : Le planning de rentrée vous sera communiqué fin août.

COORDONNEES IMPORTANTES

LYCEE JACQUES MONOD LESCAR

1/ SERVICES :

ACCUEIL :

de 8h à 17h30 du lundi au vendredi (8h-12h30 le mercredi)
Tél. : 05 59 77 92 00

SECRETARIAT :

de 8h à 17h35 du lundi au vendredi (8h-13h le mercredi)
Email : ce.0641839b@ac-bordeaux.fr
Tél. : 05 59 77 92 00

DIRECTION :

La Proviseure, le Proviseur Adjoint, la Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques et l'Adjoint Gestionnaire reçoivent sur RDV.

VIE SCOLAIRE :

Les Conseillers Principaux d'Education sont joignables de 8h à 21h au 05 59 77 92 12.
Les familles et les élèves peuvent contacter la vie scolaire au 05 59 77 92 13 de 8h à 18h
Ainsi que par mail : viescomonod@ac-bordeaux.fr

2/AUTRES SERVICES :

- La Psychologue de l'éducation nationale (Psy EN) assure une permanence hebdomadaire (horaires précisés lors de la rentrée scolaire), prendre RDV auprès de la Vie Scolaire.
- Le Médecin scolaire et l'Assistante sociale reçoivent sur rendez-vous : s'adresser à l'infirmière.

3/ MOYENS DE COMMUNICATION :

Site internet : <https://www.lyceejacquesmonod.fr/>

Pronote : la procédure vous sera communiquée par mail à la rentrée

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à :

- Transports agglomération paloise :
IDELIS Place d'Espagne 64 000 PAU- 05 59 14 15 16
- Service des transports de Pau (hors agglomération paloise) :
Région Nouvelle-Aquitaine Service des Transports 9 Place d'Espagne 64 000 PAU
05 47 30 04 89

PLANNING DES INSCRIPTIONS ET RETOUR DES MANUELS

➤ RESTITUTION DES MANUELS :

-jeudi 08/06 et vendredi 09/06 pour les secondes et premières (cf planning)

-jeudi 08/06 pour les terminales : salle TPE-possibilité de garder les manuels de spécialités jusqu'au mardi 04/07

➤ INSCRIPTIONS EN PREMIERE GENERALE ET TERMINALE : MAISON DES LYCEENS

-mardi 30/05

8h15	1 ^{ère}	7
10h	2 ^{nde}	6
13h30	1 ^{ère}	9
15h	1 ^{ère}	8
16h30	2 ^{nde}	1

-mercredi 31/05

8h15	1 ^{ère}	6
10h	1 ^{ère}	2ST2S

-jeudi 01/06

8h15	1 ^{ère}	4
10h	1 ^{ère}	5
13h30	1 ^{ère}	1STL
15h	2 ^{nde}	4
16h30	2 ^{nde}	3

-vendredi 02/06

8h15	2 ^{nde}	2
10h	2 ^{nde}	5
13h30	2 ^{nde}	7
15h	1 ^{ère}	3ST2S

➤ **INSCRIPTIONS EN SECONDE et EN
PREMIERE TECHNOLOGIQUE :**

Sont convoquées les familles dont le nom commence par la lettre suivante :

-jeudi 29/06

NOMS de A à C de 8h15 à 12h30

NOMS de D à F de 13h30 à 17h30

-vendredi 30/06

NOMS de G à I de 8h15 à 12h30

NOMS de J à L de 13h30 à 17h30

-lundi 03/07

NOMS de M à R de 8h15 à 12h30

NOMS de S à Z de 13h30 à 17h30


NB : Les familles qui ne pourraient honorer ces horaires sont invitées à prendre RDV avec la vie scolaire au 05 59 77 92 13

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SECONDE **SECRETARIAT**

IDENTITE DE L'ELEVE

NB : Les noms et prénoms doivent correspondre à ceux indiqués sur la pièce d'identité

Nom(s) : Prénom(s) :
Sexe : F M Nationalité :
Date de naissance :
Lieu de naissance et département :
Adresse de l'élève :

 Portable (conseillé) :
Courriel :

1^{ER} RESPONSABLE LEGAL (PAIE LES FRAIS SCOLAIRES)

Nom(s) : Prénom :
Adresse :

Lien de parenté : Père Mère Autre (préciser)

 Domicile :  Travail :  Portable :

Courriel :

Profession :

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et courriel aux associations de parents d'élèves ?

Oui Non

2^{EME} RESPONSABLE LEGAL

Nom(s) : Prénom :
Adresse :

Lien de parenté : Père Mère Autre (préciser)

 Domicile :  Travail :  Portable :

Courriel :

Profession :

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et courriel aux associations de parents d'élèves ?

Oui Non

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Nom(s) : Prénom :
Adresse :

Lien avec l'élève: Educateur Tuteur Autre (préciser)

 Domicile :  Travail :  Portable :

Courriel :

Profession :

SCOLARITE

L'engagement vaut pour l'année scolaire.

LANGUES VIVANTES

NB : Choisir une LVA et une LVB

LANGUE VIVANTE A (LVA)

- Anglais
- Espagnol

LANGUE VIVANTE B (LVB)

- Anglais
- Espagnol OU Allemand

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

NB : Sous réserve d'un effectif minimum d'élèves inscrits et dans la limite des places disponibles. Une seule option possible.

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Langues et Cultures de l'Antiquité : latin/grec 3H
- LVC : Occitan 3H

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

- Biotechnologie 1.5H
- Santé et Social 1.5H

- Atelier cirque (sous réserve d'ouverture)

DIPLOMES ET ATTESTATIONS

- ASSR 1 Année d'obtention :
- ASSR 2 Année d'obtention :
- DNB Année d'obtention :
- PSC1 Année d'obtention :

HISTORIQUE

Nom et ville de l'établissement précédent :

Formation suivie dans l'établissement précédent :

Date et signature de l'élève :

Date et signature du ou des responsables légaux :

Passage au self***CNIL Autorisation unique n° AU-009 - Délibération n°2006-103 du 27 avril 2006***

Le/les représentant(s) légal (aux) **autorise(nt)** le Lycée Jacques Monod à utiliser le système de reconnaissance biométrique par la méthode du contour de la main pour gérer le passage au self de l'élève :

Le/les représentant(s) légal (aux) **n'autorise(nt) pas** le Lycée Jacques Monod à utiliser le système de reconnaissance biométrique par la méthode du contour de la main et optent pour le système alternatif pour gérer le passage au self de l'élève :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Le représentant légal ⁽¹⁾

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

(1): si l'élève est mineur



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lycée Technologique et Polyvalent
Jacques Monod

Académie Bordeaux

L'Adjoint Gestionnaire

Affaire suivie par
Thierry TRAVERE

Téléphone
05.59.77.92.00

Télécopie
05.59.81.26.82

Mél
gest.0641839b@ac-bordeaux.fr

BP. 40485
64238 LESCAR Cedex

REGLEMENT DES FACTURES PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES-INTERNES AU FORFAIT, non boursiers

Madame, Monsieur,

L'établissement vous propose de régler les factures relatives aux frais de demi- pension et/ou d'hébergement par « **prélèvement automatique** » sur votre compte bancaire.

Le prélèvement automatique est en effet un moyen de paiement :

1. GRATUIT

2. SUR : vous n'avez plus de courrier à envoyer ou de chèque à faire transiter par l'intermédiaire de vos enfants. Vous êtes sûr de régler votre facture sans risque de retard, même en cas d'empêchement.

3. SIMPLE : un échéancier prévisionnel vous sera envoyé à la fin du mois de septembre. Il vous indiquera la date et le montant exact de chacun des 9 prélèvements (octobre à juin). Toute évolution à la hausse du montant des prélèvements vous sera signifiée par courrier. Sauf avis contraire de votre part transmis par écrit, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit pour la durée de la scolarité de votre enfant au lycée.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

NOM et PRENOM de L'ELEVE :

OUI

il vous suffit de nous retourner simplement l'autorisation de prélèvement (ou mandat de prélèvement) ci-jointe complétée, signée et accompagnée d'un relevé d'identité bancaire au format BIC/IBAN.

NON

Date et signature des parents : Le..... Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agent comptable de 0641839B à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Agent comptable de 0641839B.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 29 ESD 656178

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Agent comptable de 0641839B

Adresse : 10 RUE DU PARVIS

BP 485

Code postal : 64234

Ville : LESCAR CEDEX

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

			()
--	--	--	-----------

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Agent comptable de 0641839B. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Agent comptable de 0641839B.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Année scolaire 2023-2024

FICHE INFIRMERIE

Etablissements précédemment fréquentés :

Collège :

Lycée :

NOM :

Prénom(s) :

Né(e) le / / à

Dépt

N° portable élève

REGIME : Externe

Demi-pensionnaire

Interne

	Père (ou responsable légal 1)	Mère (ou responsable légal 2)
Nom		
Prénom		
Adresse		
Tél domicile		
Tél portable		
Profession		
Tél travail		

Fratrie : Nombre de frères : Age(s) :

Nombre de sœurs : Age(s) :

N° et Nom de la caisse de Sécurité Sociale :

N° et Nom de l'assurance scolaire :

Obligatoire : Personne à prévenir au cas où vous ne seriez pas joignable pour les urgences :

Nom

Tél

Autre personne ayant en charge éventuellement l'élève (éducateur/trice, foyer, famille d'accueil, établissement spécialisé...)**Médecin traitant** : Nom

Tél

Adresse

VACCINATION*La vaccination Diphtérie-Tétanos-Polio (DTP) est obligatoire : 3 injections+ rappels à 6 ans - 11/13 ans
25 ans - 45 ans - 65 ans et tous les 10 ans.*

Date du dernier rappel DTP :

*Joindre la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé et/ou du carnet de vaccination lors de la première inscription dans l'établissement (ou en cas de modification).****A l'attention des futurs candidats ST2S** : «Une contre indication à la vaccination contre l'hépatite B correspond de fait à une inaptitude aux professions médicales et paramédicales listées dans l'arrêté du 6/03/2017.*

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX OBLIGATOIRES

Ils permettent une meilleure prise en charge dès votre affectation au lycée, un meilleur suivi tout au long de l'année et de préparer votre demande d'aménagements aux épreuves du baccalauréat.

Allergies : Alimentaires
 Médicaments
 Autres

Asthme Diabète Epilepsie Scoliose
Déficiência auditive Déficiência visuelle invalidante Handicap moteur

Autres pathologie, handicap :
Interventions chirurgicales subies :

Traitement régulier :

Pour les élèves internes, en cas de traitement sur le temps scolaire, il est obligatoire de déposer à l'infirmierie les médicaments, l'ordonnance et l'autorisation parentale permettant leur délivrance par l'Infirmière ou l'équipe éducative.

PAP (Projet d'accueil Personnalisé)
Dyslexie Autres dys :

Tiers-temps

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à remettre à l'infirmière en main propre.

Notification d'aménagement pour les épreuves du brevet des collèges et/ou baccalauréat
à remettre à l'infirmière en main propre.

Suivis spécifiques : Orthophonie Psychologique Psychomotricité
Nom et tel du praticien

Merci de signaler à l'Infirmierie tout changement d'adresse, de numéro de téléphone et tout nouveau problème médical survenant en cours d'année scolaire.

Toute maladie particulière peut faire l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) auprès du Médecin Scolaire, renseignez-vous.

Remplir, signer et placer cette fiche sous enveloppe cachetée à l'attention de :
« L'Infirmière de Santé Scolaire » afin de respecter la confidentialité des renseignements si nécessaire.
Ce document est exclusivement destiné au service médical.

Date et signature du ou des responsables légaux :

SUIVI INFIRMIER

Dates /

FICHE VIE SCOLAIRE

A remplir UNIQUEMENT pour les nouveaux élèves :

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Téléphone de l'élève (obligatoire) :

Mail de l'élève :

1) Présentez votre milieu familial... (Frères, sœurs, profession des parents, lieu d'habitation...)

2) Racontez votre histoire scolaire. Ce que vous avez aimé, ce qui vous a déplu, vos réussites, vos échecs...

- Avez-vous eu des difficultés dans certaines matières ? Si oui, dans lesquelles ? Essayer d'expliquer pourquoi. Avez-vous doublé des classes. Si oui, pourquoi ?

- Qu'est-ce qui a pu vous gêner au cours de votre scolarité ? (Déménagements...)

- Quelles sont vos matières préférées ?

3) VOS PROJETS

- Que rêvez-vous de faire ? (études et/ou métier(s)...) Que pensez-vous être capable de faire ? Quelles sont vos inquiétudes ? Que pensent vos parents de votre projet professionnel ?

- Avez-vous une pratique artistique ? Si oui, laquelle ? Si non, qu'aimeriez-vous faire ?

- Avez-vous une pratique sportive de bon niveau ? Si oui, dans quelle discipline ? A quel niveau ? Combien d'heures par semaine cela représente-t-il ?

Etes-vous d'accord pour que votre nom et l'art ou le sport pratiqué soit l'objet d'un affichage ? (pour mettre en lien les élèves pratiquant une même discipline) OUI NON

SIGNATURE

FICHE D'URGENCE VIE SCOLAIRE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Lycée Jacques Monod LESCAR

ANNÉE SCOLAIRE : 2023/2024

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident ou malaise aigu, le directeur d'école ou chef d'établissement appelle le SAMU : 15

Il s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père : Poste :

3. N° du travail de la mère : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

► Veuillez nous préciser les éléments suivants :

■ **Date du dernier vaccin antitétanique :**
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

■ **Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé (PAI) :** OUI NON

Si votre enfant présente un problème de santé nécessitant des mesures particulières dans le cadre scolaire, un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place. Il vous appartient d'en faire la demande auprès du directeur d'école ou du chef d'établissement.

■ **Nom - Adresse - N° de téléphone du médecin traitant :**
.....

Droit à l'image

Je soussigné(e) (NOM Prénom)

demeurant à (adresse)

parent ou tuteur légal de l'enfant (NOM Prénom)

scolarisé(e) en classe de

- autorise l'établissement scolaire, le professeur ou l'intervenant extérieur
- n'autorise pas l'établissement scolaire, le professeur ou l'intervenant extérieur

à :

- * photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'activité d'enseignement.
- * reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou dvd, site internet de l'établissement, etc...
- * céder au Ministère de l'Education Nationale les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif.

La loi nous impose de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier ou filmer les élèves dans le cadre des activités d'enseignement.

Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.

Dans le cas d'un site internet, le responsable de l'établissement atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Toute personne peut faire valoir son droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant (art. 34 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978).

Fait à le/..../.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Année scolaire 2023-2024

NB : Pour les élèves nouveaux dans l'établissement, l'inscription à l'internat se fait sous réserve des places disponibles.

ANNEXE III

**FICHE D'INTERNAT
(à retourner)**

NOM DE L'ELEVE : **PRENOM :**

CLASSE: **TEL ELEVE (obligatoire) :**

ADRESSE DE LA FAMILLE : Rue :

Code Postal : Ville :

N° de Tél. **obligatoire** : (de la famille)
(du lieu de travail)
(d'un proche voisin)
(indiquer son nom)

En cas de problème majeur (fermeture de l'établissement, grève, problème de santé ou disciplinaire), le correspondant est une personne habilitée à prendre en charge l'élève dans le délai d'une heure à partir du moment où il a été prévenu.

Si la famille n'a pas de correspondant, elle doit impérativement pouvoir venir chercher elle-même l'élève dans le délai d'une heure.

L'inscription à l'internat dépend de cette condition.

ADRESSE DU CORRESPONDANT (obligatoire) NOM :

Rue :

Code postal : Ville :

N° de Tél. du correspondant (**obligatoire**) :

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions concernant les autorisations de sorties et décharge l'Administration de **toute** responsabilité pour les accidents qui pourraient en résulter.

Tout élève s'étant absenté **irrégulièrement** de cours ne sera pas accepté à l'internat et devra rejoindre le domicile familial ou celui de son correspondant.

L'élève est autorisé par ses parents à quitter l'internat du mercredi midi au jeudi matin (première heure de cours) et ceci tous les mercredis.

OUI (mais l'élève peut évidemment rester à l'internat s'il le souhaite)
NON

En cas d'absence ponctuelle à l'internat la famille s'engage à prévenir les CPE avant le départ de l'élève.

L'élève interne peut faire une activité le soir à condition d'en faire la demande par écrit et d'être de retour au lycée au plus tard à 20h45.

Fait à

Le

Signature du responsable légal :

Je m'engage à respecter les règles de **vie de l'Internat**.

Signature de l'élève :



ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE JACQUES MONOD

Toutes les Infos AS : www.lycée-jacquesmonod.fr / vie lycéenne / Eps et association sportive

Tous les mercredis après-midi les enseignants EPS encadrent des activités physiques et sportives variées pour des élèves volontaires et motivés.

L'Association sportive du lycée Jacques Monod est dynamique comme en témoignent les 150 licenciés et les bons résultats obtenus sur les dernières années : nombreuses qualifications pour les championnats de France natation en 2016 (4eme), volley en 2016 (2eme), 2017 (4eme), 2018 (9eme), 2019 (deux équipes 3eme -13eme), **2022 CHAMPIONS DE France Juniors ET Vice-champions de France Cadet**

L'objectif de l'Association Sportive est de faire découvrir ou approfondir des pratiques sportives par des entrainements et des rencontres inter-établissements, de véhiculer des valeurs sportives, de participer à l'apprentissage de la vie associative ainsi qu'à l'éducation à la citoyenneté.

Activités proposées : Volley Ball, Renforcement musculation, activités de pleine nature, ... et autres activités à la demande des élèves.

Toutes les activités sont **accessibles à tous les élèves quel que soit leur niveau sportif** (différents niveaux de pratiques possibles).

Pour adhérer, avoir une licence et pratiquer à l'AS votre enfant devra fournir à la rentrée

- Une autorisation parentale
- Une cotisation de 20 euros (couvrant prise de licence, déplacements et assurance)

Comme toute association (loi 1901) nous devons équilibrer notre comptabilité. Nous sollicitons l'effort de chacun pour aider l'Association Sportive à couvrir ses dépenses (licences, transports, matériel, assurance...).

**Même si votre enfant ne participe pas à l'AS,
vous pouvez nous aider avec un chèque d'un montant de 10 euros.**

Vous devenez ainsi membre supporteur et vous permettez à l'AS de vivre

Merci pour votre soutien.

Les professeurs EPS

ASSOCIATION SPORTIVE - PARTICIPATION 2023

*Coupon à ramener avec le dossier d'inscription
Ordre du chèque : Association Sportive Les Glycines*

NOM de l'élève

Classe

Je souhaite devenir membre supporteur et aider ainsi au fonctionnement de l'association sportive : Chèque de 10 euros

Je souhaite m'inscrire et prendre une licence à l'association sportive : Chèque 20 euros

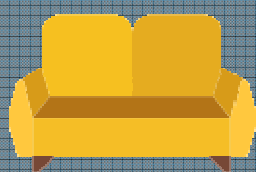
Date et signature des parents



LA MAISON DES LYCÉENS DU LYCÉE JACQUES MONOD

- Année Scolaire -
2023-2024

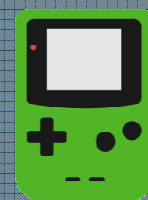
Au foyer, vous avez accès à trois espaces distincts :



ESPACE SALON
(canapés, télévision,
café)



ESPACE DE TRAVAIL
(table de travail,
ordinateurs, ...)



ESPACE DE JEUX
(babyfoot, ballons, jeux, ...)

La Maison des Lycéens (MDL) est une association conforme aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'association a pour objet de fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

L'association se fixe comme moyens d'action de :

- développer la prise de responsabilité des élèves au sein de l'établissement ;
- favoriser leur accès à l'autonomie en stimulant leur créativité, l'esprit d'initiative, le travail en équipe et le goût d'entreprendre ;
- faciliter l'organisation d'activités pouvant générer des entrées de fonds nécessaires à la vie de l'association (gestion d'une cafétéria, ventes de sweats...);
- contribuer à la vie culturelle de l'établissement en encourageant la diffusion, l'organisation et la participation à des manifestations culturelles ou sportives.

La cotisation demandée aux familles permet de financer les projets construits par les élèves et donne accès aux divers jeux ainsi qu'au photocopieur de la vie scolaire pour récupérer les cours en cas d'absence.



L'Association Béarn Parents d'élèves du lycée Jacques Monod LESCAR

Fournitures scolaires et Achat groupé de calculatrices à tarif préférentiel pour nos adhérents

Chers parents, chers élèves,

L'association Béarn Parents d'élèves est une association Loi 1901 qui accompagne toutes les familles des établissements publics béarnais.

L'ASSOCIATION VOUS PROPOSE :

- **DES REUNIONS D'INFORMATION** : en présentiel et/ou distanciel sur l'orientation, le rôle des parents dans l'établissement, des sujets en lien avec la scolarité de vos enfants.
- **DES FOURNITURES SCOLAIRES** : vous avez la possibilité d'acheter des fournitures scolaires en packs, bon de commande ci-joint. Nous avons sélectionné, pour vous, des produits de marque et de qualité.
Nos prix sont valables toute l'année jusqu'à épuisement de nos stocks.
- **L'ACHAT GROUPÉ DE CALCULATRICES** : au choix nous vous proposons la Casio 35+E Python mode examen ou la Texas Instrument TI83 premium CE édition Python mode examen.
- **DES INFORMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE** : en lien avec la scolarité de votre enfant au lycée (mails, page Facebook, site internet) : orientation, Parcoursup, etc.
- **DES PARTENARIATS AVEC** :
 - ***WEEK-END BAC*** : STAGES de préparation pour les épreuves du Bac et de méthodologie pour les Secondes avec un tarif préférentiel pour nos adhérents.
 - ***PIEBER*** : Réduction de 30% pour nos adhérents sur les cours de soutien scolaire.

EN ADHERANT, VOUS POURREZ VOUS PRÉSENTER :

- **En tant que parent élu dans les instances du lycée** (Conseil d'Administration, Commissions Educative, Hygiène & Sécurité, Restauration, etc.)
- **En tant que parent délégué dans la classe** de votre enfant ou une autre classe

REJOIGNEZ-NOUS !

Béarn Parents d'Elèves
22 Rue Henri Faisans 64000 PAU
Tél 05.59.30.12.67
SIRET 50504854600038
bpe64@orange.fr
[https://
www.bearnparentsdeleves.fr](https://www.bearnparentsdeleves.fr)



L'ASSOCIATION QUI REUNIT

Béarn Parents d'Élèves est une association loi 1901 qui accueille et rassemble tous les parents d'élèves scolarisés, du collège à l'enseignement supérieur dans les établissements publics du Béarn.

BPE a accompagné plus de 10 000 familles adhérentes.

L'ÉLÈVE AU CENTRE DE NOTRE ACTION

BPE s'attache à rester au cœur de vos préoccupations. Elle est :

- Indépendante et autonome,
- Garante de vos intérêts,
- Présente dans les établissements afin d'instaurer un dialogue positif et constructif.

BÉNÉVOLES, PARENTS ET SALARIÉS *à votre écoute*

BPE emploie 2 salariées pour son bon fonctionnement.

Des parents et adhérents bénévoles qui sont :

- Représentants Elus, grâce à vos votes, ils s'impliquent dans votre établissement et portent vos voix.
- Parents Délégués de classe qui vous représentent au sein des différentes classes.

WWW.BEARNPARENTSDELEVES.FR

AIDER, INFORMER ET ACCOMPAGNER

Des solutions pour faciliter l'organisation et réduire les coûts de la rentrée. Informer les familles sur les étapes de la scolarité, ses changements, ses évolutions...

Accompagner les élèves et les parents dans leur parcours. Représenter les familles dans les instances de l'établissement.

DES ACTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

- Bourses aux livres,
- Vente de manuels et de fichiers,
- Outillage,
- Fournitures scolaires en pack ou à l'unité au meilleur rapport qualité/prix.
- Outils à votre disposition pour des informations sur la vie scolaire : Site Web, Newsletter, Flyer, Réseaux Sociaux.
- Organisation d'événements à thème : stage de préparation au bac, méthodologie, réunion Parcoursup...

DES ACTIONS DANS L'ÉTABLISSEMENT

- Aides au financement de projets scolaires.
- Comptes rendus des conseils de classe.
- Participation et votes aux conseils d'administration et autres instances (éducative, discipline, hygiène et sécurité, éducation, santé et citoyenneté...)

REJOIGNEZ NOUS !

Béarn Parents d'Élèves

22 Rue Henri Faisans 64000 PAU - 05 59 30 12 67

OFFRES RÉSERVÉES À NOS ADHÉRENTS :

Commande possible sur notre site internet ou directement au local

➤ CALCULATRICES :

Nous vous proposons un achat groupé de calculatrices parmi deux modèles recommandés en lycée général et technologique. **AU CHOIX :**

CASIO 35+E Python avec mode examen <i>Prix public minimum constaté sur internet au 16.05.2022 : 79,99 €</i>	Prix BPE : 69.90 €
TEXAS INSTRUMENT TI83 Premium CE édition Python mode examen <i>Prix public minimum constaté sur internet au 16.05.2022 : 79,99 €</i>	Prix BPE : 75.90 €

Commande avant le 17 juillet 2023, livraison fin août/début septembre. Non repris, non échangé. Garantie 3 ans.

LES FOURNITURES SCOLAIRES :

Nous vous proposons l'achat de fournitures scolaires de qualité en pack :

PACK CLASSEURS : 1 cahier brouillon 48p 17x22, 3 classeurs dos 4cm 4 anneaux A4+ souples couverture translucide polypro, 2 colles bâton 8,2g, 1 paquet de copies doubles grands carreaux 300p, 1 paquet de feuilles mobiles grands carreaux 300p, 3 jeux de 6 intercalaires A4 carte lustrée, 1 gomme mini, 2 paquets de 50 pochettes transparents perforées, 1 sachet de 120 œillets, 1 porte-mines 0.7mm, 1 étui de 12 mines 0,7mm, 1 règle 20cm, 2 rubans correcteurs, 1 stylo bille 4 couleurs pointe moyenne, 1 pochette de 5 surligneurs différentes couleurs, 1 trieur plastique 8 compartiments à rabat + élastiques.

PACK CAHIERS : 5 cahiers grands carreaux 24x32 couverture polypro, 1 cahier brouillon 48p 17x22, 1 chemise polypro 3 rabats + élastiques, 2 colles bâton 8,2g, 1 paquet de copies doubles grands carreaux 300p, 1 paquet de feuilles mobiles grands carreaux 300p, 1 gomme mini, 1 porte-mines 0.7mm, 1 étui de 12 mines 0,7mm, 1 règle 20cm, 2 rubans correcteurs, 1 stylo bille 4 couleurs pointe moyenne, 1 pochette de 5 surligneurs différentes couleurs.

PACK MIXTE : 2 cahiers grands carreaux 24x32 couverture polypro, 1 cahier brouillon 48p 17x22, 2 classeurs dos 4cm 4 anneaux A4+ souples couverture translucide polypro, 2 jeux de 6 intercalaires A4 carte lustrée, 2 colles bâton 8,2g, 1 paquet de copies doubles grands carreaux 300p, 1 paquet de feuilles mobiles grands carreaux 300p, 1 paquets de 50 pochettes transparents perforées, 1 sachet de 120 œillets, 1 gomme mini, 1 porte-mines 0.7mm, 1 étui de 12 mines 0,7mm, 1 règle 20cm, 2 rubans correcteurs, 1 stylo bille 4 couleurs pointe moyenne, 1 pochette de 5 surligneurs différentes couleurs, 1 trieur plastique 8 compartiments à rabat + élastiques.

BULLETIN D'ADHÉSION – BON DE COMMANDE
(à nous renvoyer par courrier ou à nous remettre le jour des inscriptions)

Classe à la rentrée : 2nde GT 1^{ère} Gale 1^{ère} STL 1^{ère} ST2S 1^{ère} Tle Gale 1^{ère} Tle STL 1^{ère} Tle ST2S

ELEVE

NOM : _____ Prénom : _____ Portable : _____

PARENT

NOM : _____ Prénom : _____ Portable : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mail des parents : _____

ENFANT(S) DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT :

NOM /PRENOM de l'élève : _____ ETABLISSEMENT : _____ CLASSE : _____

JE CHOISIS UNE ADHÉSION :			
<input type="checkbox"/> Adhésion simple 14,00 € <input type="checkbox"/> Adhésion de soutien 18,00 € <input type="checkbox"/> Adhésion bienfaiteur 24,00 €	1 adhésion par famille et par an		€
JE COMMANDE :	Quantité	Prix	Total TTC
<input type="checkbox"/> Pack "CLASSEURS"		44,50 €	€
<input type="checkbox"/> Pack "CAHIERS"		34,90 €	€
<input type="checkbox"/> Pack "MIXTE"		42,50 €	€
<input type="checkbox"/> Calculatrice CASIO 35+E Python mode examen		69,90 €	€
<input type="checkbox"/> Calculatrice TI83 premium CE édition Python mode examen		75,90 €	€
<input type="checkbox"/> Agenda classique noir		5,90 €	€
<i>Je règle par chèque :</i> <i>banque.....</i> <i>n° chèque.....</i> <i>Libellé à l'ordre de BPE</i>	Date : / / 2023	Signature :	TOTAL : €

J'ai adhéré et je souhaite :

Me présenter sur la liste des candidats à l'élection des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.

Participer au conseil de classe de mon enfant et accepte que mon adresse mail soit diffusée aux parents de la classe concernée.

Participer à d'autres conseils de classe et accepte que mon adresse mail soit diffusée aux parents de la classe concernée.

Dans le cadre de la loi RGPD (loi sur la protection des données personnelles), Béarn Parents d'Elèves s'engage à ne pas communiquer vos coordonnées à des fins commerciales. **J'ai pris connaissance de cette information.**

Béarn Parents d'Elèves – 22 Rue Henri Faisans - 64000 PAU - Tél 05.59.30.12.67

www.bearnparentsdeleves.fr - bpe64@orange.fr

SIRET 50504854600038

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne



Flashez
pour adhérer
en ligne !

Rabonne et pratique
Une pour l'adhésion
ou 2 parent

Année scolaire 2023/2024

Conseil local de _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Tél portable _____

Nom et prénom _____ Né(e) le _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- être délégué FCPE ou conseil de classe
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE

Nom de l'établissement scolaire / Ville _____ Classe _____

Adhésion annuelle _____ 37€

Adhésion avec la Revue des Parents, adjoindre 4.00 € si pas
abonnement

Coût après déduction d'impôts 66% : 15€ avec la Revue,
11€ sans la Revue

Adhésion annuelle réduite _____ 15€

Adhésion avec la Revue des Parents, adjoindre 4.00 € si pas
abonnement
réservée aux familles non imposables

Je suis déjà au conseil local de
Préciser lequel _____

Total de mon adhésion : _____ €

Date : _____

Signature : _____

FCPE des Pyrénées-Atlantiques

Conseil départemental des parents d'élèves
Commissariat de la République - 8 rue Carnot
64000 - PAU
Tél : 05 59 92 00 15 - Courriel : siere@lcp64.org
Site : www.lcp64.org
Antenne de Bayonne
49 rue Doyet Angoté
64100 BAYONNE
Tél : 05 59 50 18 53 - Courriel : bayonne@lcp64.org

Un reçu "Don aux œuvres" permettant
une réduction d'impôt vous sera envoyé
(66% de la somme versée
hors abonnement, dans la limite de 20
de votre revenu imposable)

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



Si nous n'avions pas envoyé des courriers
au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir
un remplaçant dans notre école primaire,
nous n'aurions pas eu le même délai de réponse.
C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

Être membre du conseil de discipline,
quand c'est le premier, c'est un peu stressant.
On a la vie d'un élève entre nos mains
Heureusement que j'ai pu être formée
par la FCPE. Et maintenant, en visio,
c'est encore plus pratique



Sentir qu'on appartient à une équipe et savoir
que l'on peut échanger entre nous en cas
de pépins dans notre collège, ça change tout.
C'est le collectif qui nous porte quand
on est parfois découragé

Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités
et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit
comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément..

1 pesée des
cartables
c'est ok

1 conseil
de classe,
c'est ok

1 courrier
rédigé,
c'est ok

1 manif,
c'est ok
aussi !



Bienvenue au lycée Jacques Monod de Lescar : La FCPE est là pour vous AIDER



1^{ère} Fédération de Parents d'Elèves au sein du lycée Jacques Monod, avec 3 sièges sur 5 à son conseil d'administration, suite aux élections 2022-2023 des représentants des parents d'élèves.

La FCPE vous représente en siégeant au conseil d'administration, aux commissions et aux conseils de classes du lycée.



Nous participons aux décisions de gestion et de fonctionnement du lycée, dans le souci de contribuer à améliorer la scolarité de nos enfants.



Nous vous informons et échangeons sur les sujets qui vous préoccupent.

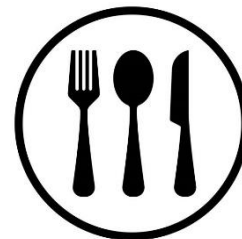
Nous agissons, fort de notre représentativité et de notre expérience.

Nous sommes réactifs et intervenons en médiateur entre les familles et la direction pour la mise en place d'actions en cas de dysfonctionnement.

**L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS ET LEUR SCOLARITE NOUS CONCERNENT TOUS :
PRIORITE A L'ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE ET GRATUITE
POUR UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION DE QUALITE POUR TOUS.**

Parce que l'enfant est au centre du système éducatif, la FCPE du Lycée Jacques Monod agit au sein des instances du Lycée et reste vigilante sur :

- ✓ Le remplacement des professeurs absents,
- ✓ La place des parents au sein de la communauté éducative,
- ✓ Les effectifs des classes, les conditions d'enseignements et les emplois du temps,
- ✓ La qualité des services de restauration et d'internat.



Rejoignez-nous :

La FCPE demande une seule cotisation par famille, quels que soient le nombre d'enfants scolarisés et le nombre d'établissements fréquentés dans le 64.

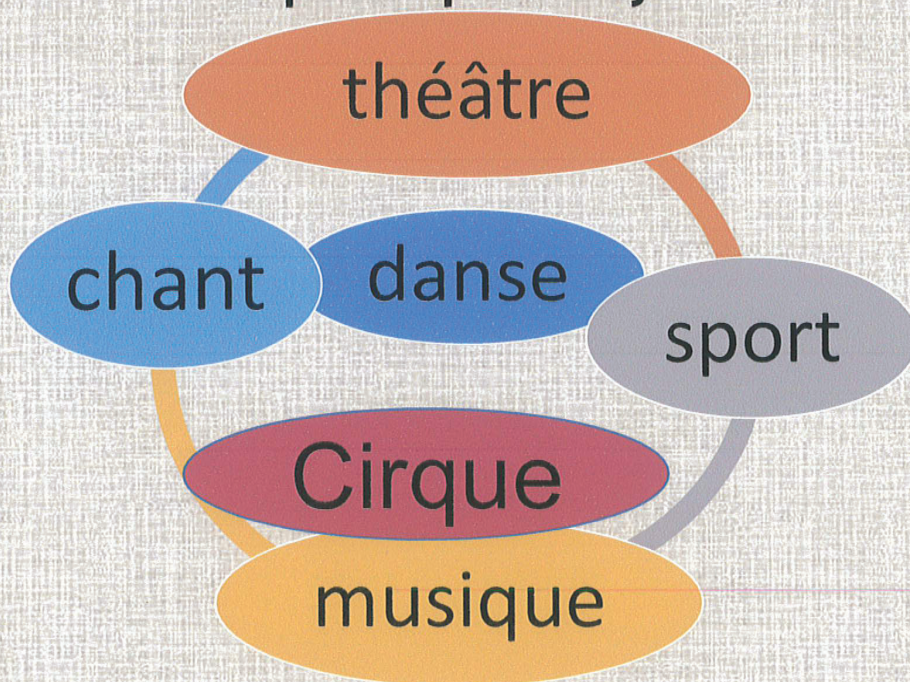
Nous sommes à l'écoute de tous les parents : vous pouvez nous contacter via notre mail :

lyc.jacquesmonod@fcpe64.org

Atelier cirque

Lycée Jacques Monod

Tu pratiques déjà



Tu as soif de découvertes, d'art ?

Alors,

**Rejoins-nous, dès la rentrée, à l'atelier artistique
« cirque » du lycée Jacques Monod.**

Prépare avec nous un spectacle qui sera présenté au printemps 2023 au festival des Lycéens à Cenon (33) !

Comment ça se passe ?...

2 heures hebdomadaires inscrites à ton emploi du temps d'initiation aux Arts du cirque, encadrées par l'équipe d'Acrofolies et 3 enseignants du lycée.

Réserve vite ta place dès maintenant via ton dossier d'inscription en seconde au lycée !

A bientôt !